



COMMUNIQUE DE PRESSE

« Ouverture de la saison de la confusion sexuelle »

Réduction raisonnée des insecticides : une initiative forte au cœur du vignoble

Beaujolais : confusion sexuelle chez les ravageurs de la vigne

Imiter la nature pour protéger la vigne : tel est le principe d'une méthode de biocontrôle aussi douce qu'efficace pour protéger le vignoble des larves de papillons.

Sous l'impulsion de Soufflet Vigne, cette méthode de lutte collective fait son grand retour dans le Beaujolais.

Saint Laurent d'Oingt, le 15 avril 2016 - Les viticulteurs du Beaujolais lancent la saison viticole. Avec le soutien de Soufflet Vigne, ils sont mobilisés pour mettre en place la confusion sexuelle dans leurs vignes (solution « *Rak*[®] »). Ils cherchent à protéger les précieux ceps de nombreux ravageurs parmi lesquels des papillons nommés « *tordeuses de la grappe* » ou « *vers de la grappe* », dont les larves altèrent la vendange sur le plan qualitatif comme quantitatif. Dans les vignes, les ravageurs femelles émettent des phéromones pour attirer le mâle et s'accoupler. Pour y faire face, le principe de la confusion sexuelle est simple : utiliser des phéromones de synthèse pour rompre les communications chimiques entre papillons mâles et femelles. Des diffuseurs de phéromones se présentant sous la forme de capsules sont installés dans les vignes. Ces phéromones de synthèse sont reproduites à l'identique de celles produites par les papillons ravageurs. Après leur installation, elles diffusent des millions de phéromones et saturent l'atmosphère. Concrètement, des petites capsules contenant des phéromones sont accrochées entre les pieds de vigne, à intervalles réguliers. Elles émettent de manière continue tout au long de la saison et jusqu'aux vendanges, sans être impactées par la pluie ou la chaleur.



DOMAINE
CHATELUS

Conséquence : il devient très compliqué pour les papillons ravageurs mâles de localiser les femelles. Désorientés, les insectes mâles n'arrivent plus à repérer les femelles pour s'accoupler. Le résultat est là : sans accouplement, pas de larve ni de chenille susceptible d'attaquer les raisins. Sur les zones confusées, les populations de ravageurs sont maintenues en deçà des seuils de nuisibilité. Les expériences menées ont montré qu'après plusieurs années de lutte par confusion sexuelle, les populations de tordeuses diminuent. Autre avantage de la protection « Rak[®] », elle permet de réduire les attaques de botrytis, maladie liée à un champignon qui dégrade fortement la qualité du raisin.

Une belle avancée pour l'environnement

La protection de la vigne par la confusion sexuelle nécessite la pose de 500 capsules par hectare. Mise au point par BASF, pionnier dans le domaine du biocontrôle grâce à cette méthode, la confusion sexuelle est encore plus efficace contre les tordeuses de la grappe si elle est mise en place par tous les viticulteurs d'une aire de production. La dimension collective de ce moyen de lutte contre les ravageurs contribue à renforcer les liens entre les viticulteurs de la région, grâce à l'engagement de plusieurs domaines du Beaujolais : Domaine de Fond-Vieille, Domaine Sapin, Domaine Chermette et Domaine Chatelus. La démarche bénéficie d'un accompagnement par les experts de Soufflet Vigne. Avec 10 ha confusés dès cette année, l'impulsion est donnée. Les viticulteurs sont convaincus de l'efficacité de cette méthode douce qui préserve la biodiversité et qui peut être utilisée aussi bien en viticulture conventionnelle qu'en viticulture biologique. D'un point de vue environnemental, le renouveau de la confusion sexuelle dans le Beaujolais est une belle avancée puisque cette méthode de biocontrôle permet d'éviter l'utilisation de deux insecticides et contribue à une production de qualité. L'image du vin est associée au plaisir et à la qualité. Elle ne peut faire l'impasse sur le respect de l'environnement. Les producteurs sont bien décidés à faire reconnaître leurs efforts dans ce domaine.

Contact presse : Nathalie Aubin

Tél. : 01 39 53 53 33 - aubin@droitdevant.fr

